19.05.2017 – 13:06 Uhr

Jean-René Fournier élu à la Présidence de la Loterie Romande

Lausanne (ots) -

La Loterie Romande a tenu aujourd'hui, vendredi 19 mai 2017, son Assemblée générale de printemps, à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de M. Jean-Pierre Beuret. Lors de cette Assemblée, les sociétaires des six cantons romands ont élu le nouveau Président de la Loterie Romande qui entrera en fonction le 1er janvier 2018. Il s'agit de M. Jean-René Fournier, Conseiller d'Etat du canton du Valais, de 1997 à 2009, et Conseiller aux Etats depuis 2007.

Lors de l'Assemblée générale de la Loterie Romande, qui s'est déroulée à La Chaux-de Fonds ce vendredi 19 mai 2017, les sociétaires des six cantons romands étaient appelés à procéder à l'élection d'un nouveau Président et de deux membres du Conseil d'administration. A cette occasion, ils ont élu M. Jean-René Fournier à la Présidence. Ancien Conseiller d'Etat du canton du Valais, de 1997 à 2009, et Conseiller aux Etats depuis 2007, M. Jean-René Fournier entrera en fonction au 1er janvier 2018. Atteintes par la limite d'âge statutaire, Mme Jacqueline Maurer-Mayor (VD) et Mme Ruth Lüthi (FR) quitteront le Conseil d'administration au 31 décembre 2017. Elles seront remplacées, respectivement, par Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat chargée du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud depuis 2002, qui quittera ses fonctions au 30 juin 2017, et Mme Christine Bulliard-Marbach, Conseillère nationale du canton de Fribourg depuis 2011.

Les qualités et l'expérience que le poste de Président requiert ont prévalu dans la décision de l'Assemblée générale d'élire M. Jean-René Fournier, qui possède les aptitudes de leader et de communicateur indispensables à l'institution et à son ancrage dans les six cantons romands. Marié et père de six enfants, M. Jean-René Fournier est âgé de 59 ans. Licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg, il a oeuvré durant 14 ans, de 1983 à 1997, au sein de l'institut bancaire UBS, siège de Sion, dont il fut vice-directeur. Membre du Parti démocrate-chrétien, il a siégé au Gouvernement valaisan qu'il a présidé en 2000-2001 et 2004-2005. Il a notamment été membre de la Conférence Romande de la Loterie et des Jeux (CRLJ). Durant les deux prochaines années, il poursuivra son mandat au Conseil des Etats, qu'il présidera en 2019. Le rayonnement et l'influence de cette haute fonction fédérale ne pourront que bénéficier à la Loterie Romande, durant une période au cours de laquelle la loi sur les jeux d'argent sera finalisée, puis les ordonnances d'application élaborées et adoptées.

Président de la Loterie Romande depuis le 1er janvier 1995, et atteint par la limite d'âge statutaire, M. Jean-Pierre Beuret quittera ses fonctions au 31 décembre 2017. La transition entre l'actuel et le nouveau Président sera formalisée lors de l'Assemblée générale de la Loterie Romande de fin 2017. Le Conseil d'administration et la Direction générale de la Loterie Romande tiennent d'ores et déjà à exprimer leur profonde reconnaissance à M. Jean-Pierre Beuret, qui s'est, tout au long de son mandat, engagé avec force et conviction en faveur de l'institution et de sa mission d'utilité publique.

Rappelons que la Loterie Romande distribue l'intégralité de ses bénéfices à des milliers d'institutions d'utilité publique à vocation sociale, culturelle ou sportive ; elle publiera le détail de ses résultats 2016 mardi 23 mai prochain.

Contact:

M. Jean-Pierre Beuret, Président, 079 332 01 00
M. Jean-René Fournier, nouveau Président, 079 690 09 98
M. Jean-Luc Moner-Banet, Directeur général, 079 310 78 69

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100001627/100802686 abgerufen werden.